

CHARTRE ÉDUCATIVE ARPEJ LYON MÉTROPOLE

L'association ARPEJ MÉTROPOLE LYON créée en avril 2025, a pour objet de soutenir les familles par

- L'accompagnement à la scolarité, à l'orientation et à l'insertion professionnelle,
- La mise en place d'activités scolaires à caractère éducatif, culturel ou social.

Les activités de ARPEJ LYON MÉTROPOLE s'inscrivent dans un cadre de bienveillance, d'écoute et de respect dans la pluralité des convictions. Elles visent le développement global de l'individu, en mettant l'accent sur des valeurs telles que le respect, l'ouverture aux autres et le partage des compétences.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

LES OBJECTIFS VISES

ARPEJ LYON METROPOLE se propose, en lien avec les familles et les établissements scolaires, d'aider le jeune à devenir un adulte autonome et épanoui.

ARPEJ LYON METROPOLE veut permettre à chacun de développer ses compétences et ses aptitudes.

Les séances d'accompagnement scolaire et les activités culturelles proposées seront animées dans le souci permanent de :

- Donner au jeune confiance en lui, en développant les savoir, savoir-faire, savoir-être et le vivre ensemble ;
- Ouvrir le jeune à des ambitions légitimes, des perspectives de progression et à un avenir responsable, choisi.

La réussite du projet éducatif ne pourra être atteinte que par une écoute réciproque, la bienveillance et la confiance.

VALEURS ET COMPETENCES PORTEES

LES VALEURS :

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et de la laïcité, Agir en éducateur responsable, selon des principes éthiques ;
- Coopérer au sein d'une équipe, Contribuer à l'action de la communauté éducative en coopérant avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;
- Faire preuve de discrétion sur les informations personnelles ;
- Faire preuve de neutralité quant à ses propres convictions politiques et religieuses.

LES COMPETENCES

- Connaître les jeunes, les processus d'apprentissage, Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner leur parcours de formation,
- Maîtriser la langue française.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

LES MODALITES

ARPEJ LYON METROPOLE met tout en œuvre pour faciliter le dialogue avec les familles et les enseignants des établissements concernés.

LE REFERENT

Un référent est attribué à chaque jeune. Ses Missions :

- Faire régulièrement le point avec le jeune ;
- Répondre aux besoins exprimés par celui-ci ;
- Rencontrer la famille au moins 2 fois par an ;
- Assurer, si besoin le lien avec l'école ;
- Veiller à la protection de l'intégrité morale et physique des jeunes ;
- Aider à l'orientation avec l'aide d'ARPEJ LYON METROPOLE

LES FAMILLES et LES JEUNES

ARPEJ LYON METROPOLE et, en particulier, le référent sont à l'écoute des familles.

ARPEJ LYON METROPOLE ne se substitue pas aux parents qui sont au cœur du dispositif éducatif mais

- Les accompagne si les parents le souhaitent,
- Les informe des difficultés, des efforts et des progrès du jeune,
- Envisage avec eux des solutions pour aider le jeune.

Les jeunes accueillis à ARPEJ LYON METROPOLE fréquentent les établissements publics et laïcs. Dans ces établissements le port de tenues ou de signes affichant ostensiblement une appartenance religieuse n'est pas autorisé (L.141-5-1 du Code de l'Education).

ARPEJ LYON METROPOLE est un lieu d'apprentissage vécu par les jeunes comme un prolongement de l'établissement. De ce fait, le port ostensible de signes ou de tenues n'est pas autorisée tant sur les lieux d'apprentissage qu'au cours des manifestations organisées par ARPEJ LYON METROPOLE

L'INTERVENANT

Ses Missions

- Veiller à maintenir un environnement bienveillant et être exigeant sur le comportement notamment ;
- Entraîner au travail personnel mais aussi de groupe en donnant le goût de l'entraide ;
- Aider à acquérir de bonnes stratégies pour apprendre, comprendre, raisonner, mémoriser et se concentrer en s'appuyant sur l'expérience du jeune ou de ses camarades ;
- Accepter les étapes nécessaires à l'apprentissage ;
- Mobiliser l'imagination pour trouver de nouveaux chemins d'explication devant un blocage ;

- Désamorcer une apparente obstruction en n'hésitant pas à recourir à des activités ludiques ou en abordant les centres d'intérêt du jeune ;
- Vérifier la compréhension par un questionnement précis et rechercher éventuellement les obstacles ;
- Encourager à la persévérance et exploiter l'erreur ;
- Relire avec le jeune le chemin parcouru lors d'une séance : ce dialogue est un moment privilégié qui donne du sens à l'apprentissage : les acquis sont évalués et les étapes ultérieures sont données comme pistes de progression.

Ses Attitudes

- Il a le souci de travailler dans le cadre du projet éducatif d'ARPEJ LYON METROPOLE. De ce fait, le port ostensible de signes ou de tenues n'est pas autorisée.
- Il respecte son engagement et prévient au plus tôt dès qu'il ne peut pas l'assumer.
- Il a le souci de se former personnellement et n'hésite pas à remettre en cause ses pratiques au vu de sa propre expérience, de l'échange avec les membres de ARPEJ LYON METROPOLE et avec les jeunes.
- Il participe aux réunions de ARPEJ LYON METROPOLE notamment les réunions d'échanges de pratique entre les intervenants conduisant à un vrai travail d'équipe.
- Il reste discret sur chaque enfant pris en charge, ne divulgue, auprès des responsables d'ARPEJ LYON METROPOLE que les informations qui peuvent s'avérer importantes pour aider le jeune.